

René Lew,
le 11 juin 2014

Récurtivité de la passe

Je vais montrer en quoi la structure de la passe comme mise en jeu de la fonction de la tierce personne est récurtive. C'est en effet l'impossibilité d'en passer par toute prédicativité directe (en elle-même psychotisante, dans les cas où elle serait mise en œuvre), pour dès lors devoir se contenter de spécifier la signifiante par sa productivité, en la poussant jusqu'à sa valorisation et jusqu'à l'ensemble des décalages que cette signifiante implique — qui impose proprement cette organisation récurtive tierce de la passe, congruente à celle de la parole et par là précisément congruente à celle de la signifiante.

À l'opposé, tout ce qui contrevient prédicativement et, pour ce faire, directement cette fois à cette récurtivité est un bâton dans les rouages de la passe et de la parole qui s'y déploie. Et je dis bien qu'alors la passe se prête à toutes les facticités que Lacan déploie dans leurs divers registres à la fin de sa « Proposition... ».

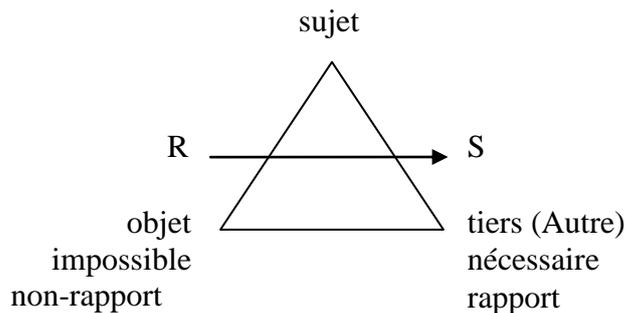
Je m'explique.

La tierce personne est nécessitée pour Freud par le fait que le rapport direct à l'objet (un rapport que je dis prédicatif et que Russell désigne comme accointance en ce qu'il ne serait pas médiatisé par une description définie) est impossible (c'est à considérer sur l'exemple de base qu'en est l'obscénité en tant qu'elle est le premier pas du contournement de cette impossibilité¹) : pas question, tel quel, de « faire son affaire » à l'objet au gré du sujet ni sexuellement ni agressivement, car la société, même limitée au tiers présent, l'empêche, dans la suite des interdits relatifs au cannibalisme, au meurtre, et à l'inceste. À l'égard de ce que peut être l'arbitraire subjectif il faut voir ce que Lacan dit de la volonté de jouissance dans « Kant avec Sade »², aussi afin de comprendre en quoi le détour est nécessaire. C'est pourquoi un renversement proprement récurtif (à prendre l'obstacle conduisant à un réel pour une facilitation opérant symboliquement) du tiers *a priori* gêneur en appui d'identification devient une obligation existentielle pour le sujet.³

¹ Et donc, à situer la psychiatrie en vis-à-vis de la psychose, je dis qu'elle est obscène. Son obscénité fait référence à ce tiers divin qu'est la médecine présentifiée aujourd'hui par le psychotrope.

² J. Lacan, *Écrits*, p. 778. Mais je voudrais ici faire une remarque qui tient encore à la récurtivité : c'est que l'Autre cède la place du tiers à l'Un qui en participe négativement (en tant qu'Un-en-moins dans l'Autre). Ce faisant l'Autre est rejeté (c'est une forclusion) au niveau réel de l'objet en voyant sa jouissance être opposable à celle de l'Un devenu phallique par son identification au Zéro de l'évidement.

³ Je compte faire en 2016-2017 un séminaire centré sur la question du *Sollen* et de l'impératif existentiel.



Le trait d'esprit — avec sa composante destructrice — représente ce maintien de l'impossible réel dans le symbolique productif. C'est en cela que le rapport d'identification à l'Autre en tiers est récursif, puisqu'il anticipe — en général — sur l'impossibilité même du réel relatif à l'objet en le représentant d'avance, par une supposition de ce qu'est l'obstacle qui le constitue et qu'il s'agit de contourner (par la voie symbolique des équivoques inhérentes au jeu de mots, lesquelles détruisent la supposée cohérence du lexique et de la grammaire) et en nommant par là ce que le symbolique a de productif *a contrario* de la stagnation due à l'obstacle (et qui est précisément à déconstruire) d'un réel quand même jamais assez solide pour ne pas être entamé.

Une telle dialectique asphérique entre maintien et dépassement de ce qu'on veut éliminer :

(élimination → (maintien → dépassement))

est assurément récursive en ce qu'elle n'opère pas depuis ce qui est, mais depuis ce qui tend, en l'occurrence, à ne pas être en le reconstituant néanmoins à partir de son dépassement. Cette dialectique se présente qui plus est comme la nécessité du tiers en suppléance des rapports directs mais impossibles du sujet à l'objet. Car le sujet est aliéné dans l'objet (la fonction existentielle échappe dans ce qu'elle induit d'objectalité) et seul l'Autre donne un fondement à la séparation permettant d'évincer une telle aliénation, à ne plus superposer l'objet au sujet (sauf en cas de « pathologie », comme on dit).

L'hypothétique de la position du sujet est étayée par ce qui advient (impérativement) sans en être bien évidemment assuré par avance. Ce que l'hypothèse (par là récursive) de départ implique de conséquence objectale appelle précisément un sujet pour porter ces objets en les antécédant, mais c'est l'aval qu'il reçoit de l'Autre qui donne assise à ce sujet.

La tierce personne n'en est pas pour autant un système de médiatisation : même s'il semble que le passeur soit (le médium ?) le truchement du passant auprès du jury, il est en fait le faire-valoir objectal des liens discursifs qu'il transforme (comme le fait un bon mot), afin de les faire passer entre le passant et le jury.

La tierce personne est qui plus est récursive en ce que ce qu'elle met en œuvre de symbolique peut être encore véhiculé par d'autres que le sujet, comme l'on fait d'un mot d'esprit. Ce qu'elle met en œuvre de symbolique revient sur ce qui semblait l'occasionner pour cette fois le définir véritablement comme réel.

La récursivité de la tierce personne garantit le fondement de signifiante de la passe. Autant que cette garantie opère à toutes les étapes de la passe. C'est pourquoi je pense nécessaire que la logique de la tierce personne prévale aussi :

— avant la passe, dans la désignation des passeurs et celle des membres du jury, comme

— après la passe, dans le chemin en chicane des comptes rendus de cette passe.

La passe n'assure pas d'une vérité prédonnée du passant (une vérité qui vaudrait comme aboutissement de sa cure), mais produit cette vérité au travers du discours des passeurs en ce qu'ils en feraient entendre la raison énonciatrice. La structure d'après-coup qui implique cette vérité en reconstitue la signifiante depuis ce qui a fait son objectalisation dans la cure. Mais cet objet — ici pris pour ce qu'il est : impossible à manier — est remis en mouvement signifiant par la structure de tierce-personne sachant que le passant ne s'adresse pas à l'interlocuteur immédiat qu'est le passeur (même si ce dernier se méprend sur sa fonction : ce n'est ni d'un accoucheur qu'il s'agit, ni d'un tamis ou d'un médium), mais au jury qui tient la place du tiers vis-à-vis de lui. Ni le passeur ni le jury ne sont des personnes isolées, précisément pour éviter toute confusion avec des personnes trop subjectivement présentes dans ces échanges.

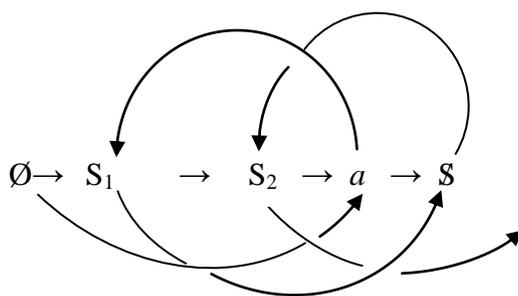
La récursivité de la tierce personne tient donc à la fois des structures d'après-coup (rétro— et progrédient) que je situe selon une bande mœbienne ouverte dont le bord se déploie en hélice. Pareillement la récursivité du nœud borroméen fait lien avec celle de l'après-coup selon le rapport des hélices aux nœuds comme J.-M. Mack et P. Roth m'en ont fait la remarque à partir de leurs travaux récents.⁴

*

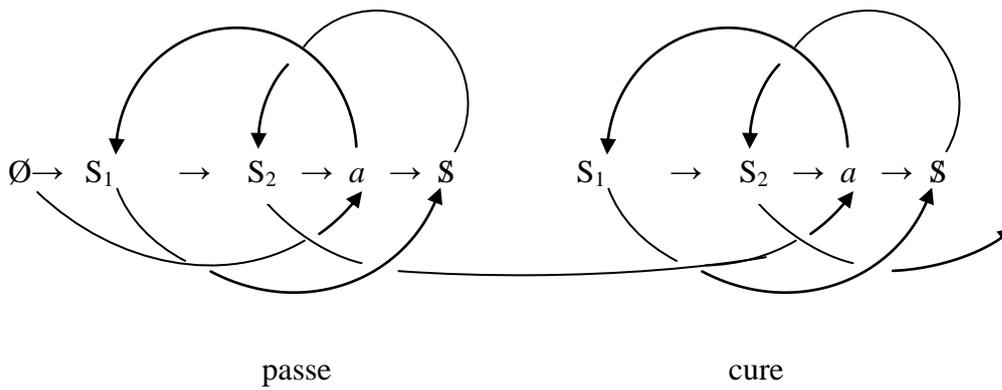
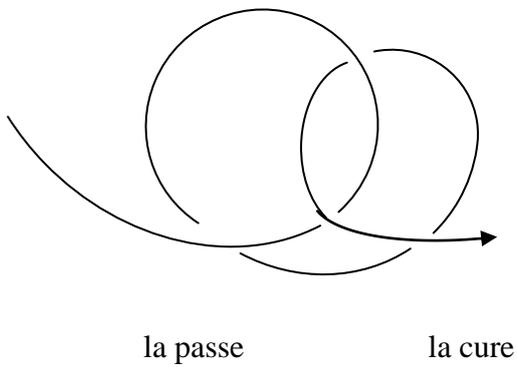
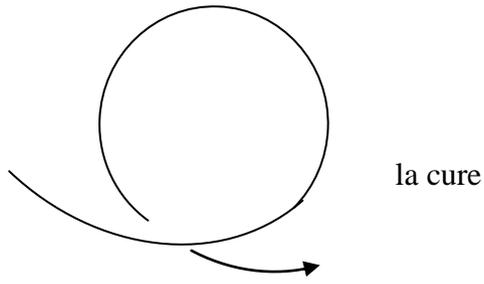
À l'encontre de la récursivité de la passe, tout abord ou ne serait-ce qu'impact prédicatif dans la passe contrevient à son opération même. Je dis prédicatifs l'immixtion institutionnelle dans une passe effective, ne serait-ce qu'en son principe, ou les choix orientés d'avance des passeurs, ou les développements préorganisés des discours, etc.

C'est alors égarer la signifiante comme intensionnelle dans des intentions par trop conscientisées pour en obtenir les effets attendus.

C'est exactement en quoi la défense retourne son côté bénéfique en une dérivation symptomatique dont le sujet ne saurait se satisfaire.

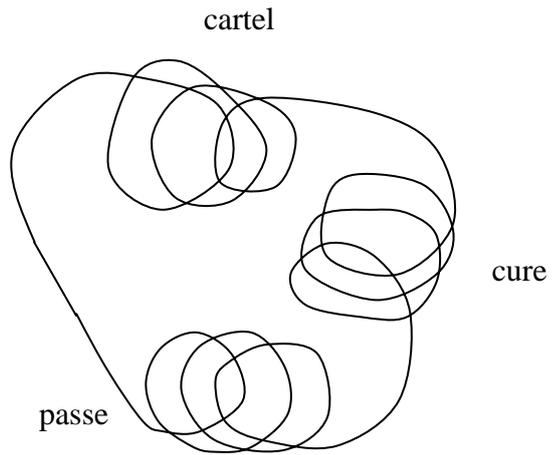


⁴ Voir ma réponse : « Raison de la borroméanisation », du 9 juin 2014.



De là l'aspect en « paquets » des discours, lequel rapproche la psychanalyse de la mécanique quantique, comme je l'ai évoqué dans un texte précédent.⁵

⁵ R.L.,



Ce même schéma peut correspondre à l'organisation de la passe extra-associative des Compagnons de la passe, chaque « paquet » discursif correspondant (1) à la passe effective, (2) à la désignation des passeurs ou des jurés potentiels, (3) au compte rendu de la passe.